

Classification:

le cycle de négociation est enclenché!

Vendredi 25 juillet 2014

Le 17 juillet, une dernière réunion de négociation s'est tenue avant la trêve estivale.

Cette réunion a confirmé le virage engagé lors de celle du 3 juillet et qui faisait suite à la grève du 19 juin : le retour à une logique de négociation.

Préalablement à cette réunion, la Direction Générale nous a transmis, toujours sous le sceau de confidentialité, un certain nombre de documents demandés par les organisations syndicales, pour éclairer le projet d'accord V0 et ses impacts (immédiats et dans durée).

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi a fait une demande complémentaire de documents nécessaires pour le travail sur la grille.

Nous étions aussi préalablement destinataires d'un nouveau tableau de classification des niveaux caractéristiques (définitions et génériques), qui prend en compte la quasi-totalité des propositions de la CFE-CGC Métiers de l'Emploi et permet d'avoir un document qui commence enfin à gagner en cohérence, clarté et lisibilité. Il s'agit là du socle indispensable pour la suite de la négociation.

Évidemment, nous devrons revenir dessus, mais ce premier pas est intéressant.

Autre sujet extrêmement important,

celui des critères de passage d'un niveau à un autre pour un même emploi dans l'amplitude de celui-ci. Lors de la réunion précédente, la CFE-CGC Métiers de l'Emploi avait fait une proposition de texte « chapeau » pour définir clairement ces règles de passage. Le 17 juillet, nous avons à nouveau insisté sur la nécessité d'un tel texte.

La Direction Générale nous a annoncé, qu'elle nous enverrait en amont de la reprise des négociations en septembre, un projet d'accord V1 qui permettra entre autre de clarifier le passage d'un niveau à un autre et d'un échelon à un autre. Les règles de passage seront donc précisées dans l'accord.

Une fois passé, les questions diverses et variées des uns et des autres nous avons pu entrer dans le sujet: l'amplitude ∨if du des c'est-à-dire leur emplois. positionnement sur la grille des niveaux de classification, avec un niveau d'entrée et un niveau de sortie.

Au regard des premiers documents remis par la DG et le tableau des amplitudes des emplois, il semble y avoir une certaine cohérence entre le positionnement actuel des agents et l'amplitude des emplois proposés par la DG.

Pour autant la CFE-CGC Métiers de l'Emploi à attirer l'attention de la DG sur le fait que l'amplitude des emplois doit être en complète cohérence avec la définition des





Classification : le cycle de négociation est enclenché!

niveaux de classification.

Actuellement, compte tenu des retours des positionnements qui sont faits par les régions et en se basant sur le projet de la DG, 3,53% des agents seraient hors cadre (c'està-dire au dessus ou en dessous de l'amplitude de leur emploi). Ces situations devront toutes être prévues et traitées dans l'accord afin que personne ne soit laissé sur le côté.

Les amplitudes des emplois

Des **débats** ont eu lieu principalement et **prioritairement** sur la filière relation de services et la filière management.

La filière support n'a été que très évoquée, peu certaines organisations syndicales refusant d'en parler, car ils y avaient des nouveaux métiers dont ils n'avaient pas les fiches métiers (un peu surprenant dirons-nous, car ces organisations mêmes syndicales avaient eu ces fiches dans une autre réunion consacrée uniquement à cela: l'ONM du 26 juin!)

Ce n'est que parti remise, nous en parlerons lors de la prochaine réunion.

Concernant les discussions et propositions des OS, la DG n'a pas pris de position en séance : elle apportera ses réponses après un temps d'étude et de réflexion.

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi a

attiré l'attention de la Direction Générale concernant l'emploi de **Médiateur** qui, parfois dans sa fonction, pourrait un peu déborder sur le niveau H.

La question des Psychologue du travail a été au cœur des débats. En ce qui concerne la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, il n'y a pas de sujet de discussion, l'accord du 18 juin 2010 relatif à l'intégration dans la CCN de Pôle Emploi des agents transférés de l'AFPA est clair, le coefficient d'entrée des psychologues du travail est 300 base, cela doit donc se traduire dans la Classification par un emploi dont l'amplitude démarre en F.

Nous avons aussi attiré l'attention de la Direction sur la problématique des agents de ménage qu'il est difficile de positionner dans la fiche emploi **Agent Logistique**. S'il ne nous semble pas utile de créer une fiche particulière pour cet emploi, il est évident qu'il faut retravailler celle de l'agent logistique.

Nous avons interrogé la Direction Générale sur sa méthodologie, son choix et la cohérence des positionnements des multiples emplois d'«assistant» (assistant comptable, assistant contrôleur de gestion, assistant juridique, assistant de

communication, assistant chargé d'études, assistant de secrétariat, assistant de

direction) qui ont des niveaux d'entrée et de sortie différents ainsi





Classification : le cycle de négociation est enclenché!

que des amplitudes différentes. Sans réponse claire de la Direction, nous reposerons notre question.

En ce qui concerne l'emploi de Formateur, la CFE-CGC Métiers de l'Emploi a défendu l'idée de modifier l'amplitude de l'emploi et de le faire commencer en « D » afin que cela ouvre une opportunité de carrière plus fluide pour les métiers du conseil.

En ce qui concerne la filière management, pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, l'emploi de Directeur Adjoint d'agence devrait être positionné sur les niveaux F et G, et Directeur d'agence sur les niveaux F, G et H.

Concernant l'emploi de **Directeur** Territorial Déléqué, pure création ANPE/ASSEDIC de fusion permettant de gérer à l'époque la triste réalité du 1 siège pour 2, le constat est flagrant, 70% sont hors cadre, dont 62 personnes sur 89 sont en réalité positionnés dans le niveau supérieur, le niveau I. Pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, cette situation doit être étudiée très sérieusement et pose la question de l'élargissement de l'amplitude.

Enfin la CFE-CGC Métiers de l'Emploi a rappelé dès le début des discussions sur les amplitudes qu'il y a une vrai difficulté qui n'a toujours pas trouvé de solution et qu'il faut étudier avec une très grande

attention.

En créant un très grand corps de conseiller avec une fiche emploi « conseiller l'emploi » à qui comprend, les conseillers. les conseillers référents les conseillers chargés de projet emploi, on oublie les évolutions de carrières (promotions, examens...) de tous ces personnels.

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi l'a redit : la solution n'est peut-être pas de créer une fiche emploi juste pour en créer une, car si le besoin n'est pas pertinent, alors, mettrons encore plus ces collègues en difficultés dans une sorte de groupe fermé. Par contre l'employeur doit trouver le moyen de reconnaître et d'identifier leur de carrière. compétences acquises ainsi que le savoir-faire développé.

Cette réunion, nous a confirmé que les négociations avaient concrètement (re)démarré.

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi est bien décidée à faire le pari de la négociation jusqu'au bout.

Si certains annoncent déjà aux personnels qu'il faut qu'ils se préparent à une grève en septembre, la CFE-CGC Métiers de l'Emploi n'en fera pas partie.

La grève du 19 juin a permis de renouer avec le dialogue et la négociation et c'est pour nous une première victoire.





Classification : le cycle de négociation est enclenché!

Nous ne serons donc pas de ceux qui appellent à la grève par principe, qui s'amusent avec les peurs des agents, qui vivent dans le passé.

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi s'inscrit dans le dialogue et la négociation et fera

tout pour que les réunions de la rentrée (10 septembre, 24 septembre et 2 octobre... à ce stade) nous permettent de poursuivre dans la continuité des premières avancées obtenues.

Durant l'été, la CFE-CGC Métiers de l'Emploi poursuivra ses travaux et transmettra à la Direction Générale, comme elle l'a déjà fait sur les niveaux de classification, ses contrepropositions sur le projet d'accord V0.

Gardez vos boites mail ouvertes! Rendez-vous à la rentrée!



